

Michel Hasbrouck  
**MIEUX CONNAITRE  
LE MÉTIER DE  
MAITRE-CHIEN**



Ce livre, concis et clair, écrit dans une langue franche et directe, est destiné à tous ceux qui ont à connaître du chien et de la sécurité : chefs d'entreprise, encadrement et agents cynophiles. C'est aussi et surtout le premier manuel professionnel d'un métier en plein essor, mais pas toujours bien connu pour autant.

Dresseur, éleveur, « homme d'attaque », spécialiste militaire des questions de sécurité, Michel Hasbrouck nous livre ici son cours de formation de maîtres-chiens. Tous les sujets sont abordés, depuis les règles de la légitime défense jusqu'aux points caractéristiques des sites à surveiller, en passant par les soins d'urgence à apporter au chien.

## **PREFACE**

Les métiers de la sécurité avec un chien sont encore mal organisés. Trop nombreux sont les conducteurs de chiens qui entrent sur leur premier poste sans aucune formation professionnelle, ou après une préparation médiocre dans un centre à faible compétence.

Le Syndicat National des Etablissements Privés de Formation en Milieu Canin (SNEPFOMICA) s'est fixé pour tâche de moraliser et de valoriser cette formation professionnelle. Les établissements de formation qui veulent être agréés « SNEPFOMICA » doivent respecter des critères très exigeants de compétence, d'honnêteté, de droiture professionnelle.

Il y a aujourd'hui beaucoup trop de centres douteux qui distillent une formation sans valeur, uniquement pour gagner rapidement beaucoup d'argent, au détriment de leurs élèves.

Le livre de Michel Hasbrouck est un outil de première qualité dans l'optique de cette amélioration de la formation d'agent cynophile de sécurité. Ce cours théorique enseigne tout l'essentiel au candidat agent conducteur de chien de garde et de défense. Le SNEPFOMICA a été associé depuis le début à sa conception, et l'utilise dans ses établissements de formation et d'entraînement. Il apporte une philosophie saine et de nombreux conseils fort judicieux qui en font véritablement « La Bible du Conducteur de Chien ».

*Jean-Didier BEGUIN*

*Président du Syndicat National des Etablissements Privés de Formation en Milieu Canin.*

## INTRODUCTION

Le petit livre que vous avez sous les yeux reprend les cours que je donne à mes élèves agents cynophiles de sécurité.

Depuis 1966, date où j'ai décroché le rang de major au stage « maître-chien » organisé par le commandant- vétérinaire Poulet et le sergent-chef Schwartz, au Centre d'instruction des services biologiques et vétérinaires des armées, à Compiègne, et aujourd'hui, j'ai effectué et organisé personnellement de, nombreuses missions de protection et de gardiennage avec mes chiens.

J'ai formé à mon tour beaucoup d'agents cynophiles et de chiens dans mon centre des Essarts le Roi. Conseiller technique cynophile à l'Etat-major de la Direction de la sécurité civile à Levallois-Perret, chef du bureau « opérations » de la Brigade régionale de défense du commandement militaire de l'Île de France, commandant en second du 46<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, enfin lieutenant-colonel de gendarmerie, et gérant de ma société, je suis chaque jour confronté aux réalités de l'entreprise et aux problèmes de la sécurité et du chien.

Jusqu'ici, il n'y avait pas un manuel simple destiné à la formation du maître-chien de sécurité. J'espère que ce modeste ouvrage pourra servir au plus grand nombre. En tout état de cause, le lecteur pourra toujours contacter mon centre de formation, où il recevra les réponses les plus précises.

Michel HASBROUCK

finaliste du championnat de France de travail pratique en campagne de la Société centrale canine



*faites-lui plaisir, laissez-le parfois mordre sa manchette !*

## AVERTISSEMENT IMPORTANT

La première fonction d'un groupe consiste à assurer la sécurité de ses membres. Cela est vrai pour toutes les espèces.

D'ailleurs, garantir la sécurité du citoyen constitue une des principales fonctions régaliennes de l'Etat.

Malheureusement, sauf à vouloir créer un état policier, dont l'efficacité reste encore à démontrer, les gouvernants de nos sociétés modernes ne peuvent pas mettre un gendarme derrière chaque citoyen. Cela se révélerait en outre trop coûteux en impôts.

Alors, les entreprises de sécurité privée complètent les mécanismes de l'Etat. Elles interviennent sur des secteurs où la puissance publique n'a pas les moyens d'agir en permanence, en assurant une garde en cas de menaces contre les personnes et les biens, ou tout simplement une présence devant les immeubles des grandes entreprises et des banques, dans les parkings, les entrepôts, ou les chantiers.

Mais attention, les entreprises de sécurité ne disposent pas des moyens de la puissance publique, arrestations ou enquêtes notamment. Il faut bien s'imprégner d'une contrainte absolue : le vigile n'est rien d'autre qu'une sonnette intelligente. Sa mission se limite à assurer une présence, à donner l'alarme et à prodiguer les gestes de première urgence.

En contrepartie, les sociétés de gardiennage ne sont pas tenues à une obligation de résultats. Tout ce que le client peut exiger en droit, c'est une obligation de moyens : si le client a payé pour qu'il y ait un garde devant son bureau, il doit y avoir un gardien en faction en permanence. Alors, lorsqu'un poste doit être couvert par la société qui vous emploie, ne le quittez pas, même pour une raison qui vous semble bonne, même si votre relève n'est pas arrivée à l'heure.

**Sur votre poste, gardez en toutes circonstances une tenue propre, un comportement digne, un oeil attentif. Ne buvez pas d'alcool avant ou pendant votre service. Faites preuve de la plus grande conscience professionnelle, même si vous n'êtes pas directement sous le regard de vos supérieurs ou de vos collègues. Vous occupez une fonction de confiance, agissez comme si vous étiez véritablement l'associé de votre patron, ou même le patron en personne.**

Obligez-vous notamment à signaler à vos supérieurs tout ce qui vous semble utile à la société qui vous emploie, car vous en êtes un maillon vital:

**Sans bons vigiles, une société de gardiennage n'est rien!**

Vous constituez un personnage important pour votre employeur, mais celui-ci vous fait vivre. Agissez donc toujours dans l'intérêt de l'entreprise où vous travaillez. Si, en partie à cause de la faible valeur professionnelle de ses agents, votre employeur fait faillite, c'est vous aussi qui êtes sur le carreau! S'il

ne peut pas vendre cher vos services parce que vous n'êtes pas très performant, il ne peut pas non plus vous payer un gros salaire...

**Comportez-vous donc en permanence en collaborateur loyal, sérieux et efficace. Vous récolterez tôt ou tard les fruits de vos efforts.**

**En un mot, ayez le sens du devoir, de la conscience professionnelle!**

